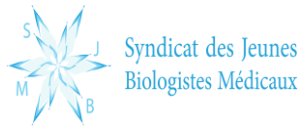


Communiqué de presse, le 21.10.2019



Appel à la fermeture totale des laboratoires de biologie médicale les 22, 23 et 24 octobre

Ni le succès de la grève partielle du 23 septembre au 1^{er} octobre (95% de laboratoires de biologie médicale fermés sur le territoire et plus de 300 000 signatures de la pétition), ni les réunions du 1^{er} et 17 octobre entre les représentants des biologistes médicaux et la CNAM n'ont permis des avancées significatives.

Contrairement à ce qu'affirme l'Assurance maladie, les propositions (baisse du financement de plus de 10 % en 3 ans) qu'elle persiste à faire à notre profession, sous la pression du gouvernement, nous placent dans une situation de rupture économique majeure et de dégradation inéluctable de l'offre de biologie médicale de proximité. Les conséquences des baisses envisagées seraient la fermeture de nombreux laboratoires de proximité et le licenciement du personnel qui y travaille.

Les quatre syndicats de biologistes (SDB, SNMB, SLBC, SJB) et les groupes de laboratoires de biologie médicale membres de l'APBM, soutenus par la fédération nationale des syndicats des internes en pharmacie et biologie médicale, appellent donc à une fermeture totale (toute la journée) des laboratoires de proximité, les 22, 23 et 24 octobre prochains. Les cas urgents habituellement traités dans ces laboratoires seront transférés vers l'hôpital public le plus proche.

Ce mécontentement exprimé par une profession unie (syndicats hospitaliers et libéraux, internes, groupes et réseaux de laboratoires) doit être entendu par le Gouvernement et en particulier le Cabinet du Premier ministre que nous sollicitons pour construire des solutions d'avenir sur le malaise de notre profession et la problématique de l'accès aux soins.

Pourquoi la situation se bloque-t-elle maintenant ?

- L'Assurance maladie et les biologistes médicaux ont entamé depuis quelques mois la négociation d'un nouveau protocole d'accord. Le premier signé il y a six ans prévoyait une augmentation annuelle de 0,25 % de l'enveloppe de dépenses.
- Ce que refuse d'admettre l'Assurance maladie, c'est que cette très faible augmentation s'est avérée tout à fait **insuffisante pour suivre la croissance naturelle de la demande de biologie médicale** liée à l'évolution démographique de la population (vieillesse, explosion des maladies chroniques...), à l'innovation et à l'apport incontestable des examens de biologie médicale pour établir les bons diagnostics et les bons traitements (70% des décisions médicales s'appuient sur un examen de biologie médicale).
- Résultat, **les biologistes médicaux ont dû faire 1 milliard d'économies en dix ans**. La profession s'est adaptée autant qu'elle le pouvait, en se restructurant tout en réussissant à maintenir les laboratoires de proximité pour continuer à accueillir quotidiennement 500 000 patients. Mais nous sommes aujourd'hui au bout de cette logique et au bord de la rupture économique.
- Les restrictions budgétaires affichées à **170 millions d'euros d'économies en 2020 sur les seules dépenses de biologie médicale sont inédites** et représentent presque le double du montant demandé sur la période précédente. Pour rappel, les dépenses de biologie médicale ne représentent en France aujourd'hui que 1,8 % des dépenses courantes de santé. La bonne volonté et le sens des responsabilités des biologistes médicaux ne suffiront plus à maintenir à bout de bras le système actuel.
- **L'Assurance maladie et le Gouvernement se refusent à comprendre que ces 10 % d'économies demandés pour les trois prochaines années ne seront possibles qu'en fermant des laboratoires de proximité**. Ces mesures drastiques impacteront considérablement les 452 sociétés d'exercice libéral (SEL) de biologistes : environ 200 d'entre elles seront touchées de plein fouet et susceptibles de fermer.
- **Nous estimons que l'Assurance maladie et le gouvernement font une erreur stratégique majeure à la fois sur le plan économique et sur le plan de la santé publique**. En effet, la Biologie médicale joue un rôle majeur dans la performance globale du système de santé. Les sommes investies sur notre profession permettent la mise en œuvre concrète et efficace des politiques de prévention, l'amélioration de la pertinence des soins ambulatoires, et le suivi personnalisé des traitements au plus proche des patients sur l'ensemble du territoire. Fermer des laboratoires de proximité, c'est contribuer à dégrader encore un peu plus l'offre de soins primaires consacrée aux patients français tout en renonçant à améliorer l'efficacité économique du système de santé.

Contacts presse :

Danielle Maloubier : 01 77 35 60 93 / 06 24 26 57 90 – danielle.maloubier@prpa.fr

Anais Jacquin : 01 46 99 69 62 / 06 17 70 51 05 – anais.jacquin@prpa.fr